



AVIS DE COURSE « Type RIR »



LA BAGAUDIERE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE et DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

LIEU

Sainte-Maxime/Port Cros

AUTORITE ORGANISATRICE

Club Nautique de Sainte-Maxime

REGLES

- La régata sera régie par :
- les Règles d'Introduction à la Régate,
 - le présent avis de course,
 - la fiche course, et ses annexes,
 - les règles des classes HN et IRC.

En cas de météo défavorable : Le parcours vers Port Cros pourra être remplacé par un parcours dans le Golfe de Saint-Tropez le samedi et le dimanche. Dans ce cas, le parcours sera affiché à la tour de la Vigie de la Capitainerie de Sainte-Maxime.

INSCRIPTIONS ET MISE A DISPOSITION DES INSTRUCTIONS DE COURSE

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE : http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE

Les instructions de course sont à retirer au Club Nautique de Sainte-Maxime et sont disponibles en ligne sur le site : www.club-nautique-sainte-maxime.fr

Confirmation des inscriptions à la Base nautique Paul Bausset, uniquement le vendredi 20 septembre 2019 de 18h00 à 20h00

Clôture des inscriptions le vendredi 20 septembre 2019 à 20h00.

DROITS A PAYER :

Longueur hors tout	Montant
< 8,50 m	20 €
de 8,50 à 11 m	30 €
> 11 m	40 €

PLACES DE PORT :

Les places sont attribuées par la Capitainerie de Port Cros, selon les disponibilités, soit à quai, soit au mouillage. A vous de prendre les dispositions en conséquence.

Le règlement s'effectuera directement à la Capitainerie de Port-Cros par les concurrents avec présentation obligatoire des papiers du bateau (acte de francisation et assurance).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE PAR VHF

CLASSES ADMISES ET IDENTIFICATION DES CLASSES

HN 1	HN B + C + (D + E) = < 19 NET	Flamme jaune
HN 2	HN (D + E) > 19 NET + F + G	Flamme mauve
HN 3	HN R (toutes classes) + L	Flamme verte
IRC	IRC	Flamme noire

Pour le HN le groupe de la classe considérée est le groupe "NET"

Minimum 5 bateaux par classe, sinon regroupement(s) à l'initiative du Comité de Course.
Le tableau officiel pourra être consulté à la vigie de la Capitainerie de Sainte-Maxime le samedi 21 septembre 2019 de 8h30 à 9h30, puis sur le bateau comité.

CATEGORIE DE NAVIGATION

Moins de 6 nautiques des côtes

HEURES DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT

A Sainte-Maxime, samedi 21 septembre 2019 à 09h55

A Port-Cros, dimanche 22 septembre 2019 à 09h55 (sinon à Ste Maxime : 10h55)

FERMETURE DE LIGNE

A Port-Cros, samedi 21 septembre 2019 à 18h45 (à 18h00 si parcours de remplacement)

A Sainte-Maxime, dimanche 22 septembre 2019 à 18h00

CANAL VHF : 72

LICENCE ET JAUGE

Tous les français membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV Compétition valide et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les étrangers, un certificat d'assurance pour pratiquer le sport à la voile est nécessaire (RC de 1.500.000 €).

Tous les bateaux devront présenter un certificat IRC ou HN valide.

PUBLICITE

Les bateaux portant de la publicité doivent présenter leur carte de publicité.

CLASSEMENT

HN et IRC Temps / Temps

Attribution des points suivant le système à minima (annexe A4) et gestion des égalités suivant l'annexe A8 des RCV

RESULTATS ET CONVIVIALITE

➤ Le samedi 21 septembre 2019, les concurrents sont invités à terre au bout des quais à Port Cros vers 19h00 autour d'un apéritif avec proclamation des résultats du jour **OU** Base Nautique Paul Bausset à Ste Maxime à 19h00 en cas d'épreuve de remplacement.

➤ Le dimanche 22 septembre 2019, les résultats du jour et le classement final seront proclamés au cours d'une convivialité à 19h00 à la Base Paul Bausset – 21 bd Jean Moulin à Ste-Maxime.

Président du Comité de Course : Georges KORHEL

CLUB NAUTIQUE DE SAINTE-MAXIME

Base Nautique Paul Bausset - 21 bd Jean Moulin - 83120 Sainte-Maxime

Tél. 04.94.96.07.80 - Fax 04.94.49.28.92

mail : club-nautique-ste-maxime@orange.fr - site : www.club-nautique-sainte-maxime.fr